BLANDISSANT
(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] BLANDISSANT Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW I, 394 : blandire

Définition Qui adoucit, qui apaise en parlant d'un traitement, d'un remède.

Notes

- syn ASSOUAJANT

Citations

- La cure paliative est cure blandissante ou assouagante, si comme il est possible, la maladie apartenante aus cyrurgiens, et ne la cure pas.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1441, p. 41.*